Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260112-2026_01_07_09-DE

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **12 JANVIER 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
7 janvier 2026	14 JAN. 2026	13	9	13

Le **douze janvier** deux mil **vingt-six, à vingt et une heures et quinze minutes**, le Conseil Municipal, composé de 13 membres en exercice, convoqué le 7 janvier 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme Amyra DURET, 1ère adjointe.
Etaient présents : MM. Amyra DURET, Eric HAMEL, Michel ROQUAIS, Anne BECKER, Catherine DESPREZ, Patrice LEJEANVRE, Jean-François RABOT, Hélène MACÉ, Charlotte BRAULT
Présents par procuration : Karine LEUTELLIER a donné procuration à Hélène MACÉ, Matthieu CHAPPÉ a donné procuration à Eric HAMEL, Eric RICHARD a donné procuration à Amyra DURET, Rémi CHAPDELAINE a donné procuration à Charlotte BRAULT
Absent excusé :
Absents :
Secrétaire de Séance : M. Eric HAMEL
Date d'affichage : 14 JAN. 2026
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le : 14 JAN. 2026
et publication ou notification
du : 14 JAN. 2026

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 21h15

Délibération N°2026-01-07/09 :

OBJET : CHANSOUE – VENTE DE BOIS – FIXATION PRIX

Madame DURET informe le conseil que les grumes de châtaigniers coupées au Chansouë peuvent être vendues. La scierie LEBIGOT – 35560 VAL COUESNON propose à la commune de racheter ce lot (grumes de châtaigniers, un chêne et 3 châtaigniers à proximité de Simon) estimé à 143 m ³ pour une moyenne de 71.26 €/m ³ soit un total de 10 191.00 €

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **accepte la proposition de la scierie LEBIGOT au prix de 10 191.00 €**
- **autorise Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance

Eric HAMEL

L'adjointe
Pour le maire empêché
par application de l'article L.2122-17 du CGCT

Amyra DURET

MAIRIE DE SOUGEAL 35410